

84 - DALLAY - 060392019 - 10H26

Sujet: [INTERNET] Enquête publique Parc Eolien Mailhac sur Benaize

De : Karine D <karine.dallay@gmail.com>

Date : Wed, 6 Mar 2019 10:26:59 +0100

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

Je vous prie de prendre en compte mon avis défavorable sur l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Mailhac sur Benaize.

Le bois de Bouéry est une forêt très ancienne, appréciée pour son calme, son environnement et toutes les espèces animales et végétales qui s'y trouvent. De nombreux promeneurs aiment s'y ressourcer pour profiter du silence, apprécier le muguet en fleur, cueillir les champignons ou encore admirer un des plus grands dolmens du département. Défricher cette forêt pour y implanter un parc éolien est, selon moi, une aberration. Toutes les nuisances visuelles et sonores causées par ce projet vont nuire à la préservation des espèces vivantes de ce bois, au tourisme vert, à la qualité de vie des riverains... La transition écologique ne devrait pas se faire au détriment de la biodiversité et de la qualité de vie de nos campagnes.

Pour toutes ces raisons, je suis opposée à l'implantation d'éoliennes sur la commune de Mailhac sur Benaize.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

Karine DALLAY